



moins d'avions : moins de **BRUIT** et moins de **POLLUTION** !

Bâle-Mulhouse a probablement atteint en 2025 le niveau de trafic de 100 000 mouvements d'avant COVID 2019 avec un prévisionnel de 9,5 millions de passagers transportés (9,1 millions en 2019). Nous continuons de dialoguer avec l'Aéroport, mais avec peu de résultats. En effet, les maigres avancées sont régulièrement annulées par la croissance du trafic. Et comme partout ailleurs, Bâle-Mulhouse maintient ses projets d'extension. Malgré tout, nous enregistrons quelques progrès notables en 2025 :

Bilan 2025

- extension du repos nocturne avec une légère baisse des vols et du bruit après 23 heures,
 - forte augmentation des taxes aéroportuaires pour les avions volant après 22h,
 - mesures contre la pollution des eaux souterraines aux PFAS d'origine aéroportuaire.
- Et au niveau national :
- mobilisation nationale contre les extensions du transport aérien devant les tribunaux

Restons motivés et mobilisés avec nos revendications face à l'Euroairport :

- Pour le respect **strict** du repos nocturne de 23 à 6 heures (8h de sommeil selon l'OMS)
- Pour **des trajectoires moins bruyantes et polluantes** et un **juste partage des nuisances** avec la Suisse,
- Pour un **moratoire sur la Nouvelle Liaison Ferroviaire et l'extension de l'aéroport**,
- Pour l'installation d'une **station permanente de mesure** des polluants
- Pour du **kérozène désulfuré** et pas de **SAF écocides** (Sustainable aviation fuels)

Face aux méfaits du tourisme de masse et des milliards de colis par avion, nous disons :

Stop aux nuisances aériennes
Stop au fret express qui NUIT

Pour une taxe kérosène
Pour l'avion limité aux besoins essentiels

Soutenez-nous par votre adhésion, chaque membre compte. Vous pouvez aussi devenir membre actif. Toutes les compétences sont bienvenues, chacun peut trouver sa place au sein de notre équipe. [Contactez-nous !](#)

Bruno Wollenschneider
Président

www.adra-bale-mulhouse.fr
info.adra@laposte.net

Vos cotisations et dons ouvrent droit à une **réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant versé**.
Vos coordonnées sont indispensables pour vous délivrer un reçu fiscal.
L'ADRA traite vos données personnelles en respectant les lois sur la Protection des données personnelles.

Talon à retourner accompagné d'un chèque à l'ordre de l'ADRA à :
ADRA – 16 rue de Leymen, 68300 Saint-Louis

Cotisation annuelle 2026 simple : 20 € **Cotisation couple : 30 €**

DON de soutien : € (montant libre)

Je renouvelle mon adhésion, **j'adhère à l'ADRA** **Je fais un chèque de €**

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal, Ville :

Tél. : E-mail (en Majuscules) :

Fait à : le Signature :